

## Violence sexuelle : Appel - 1/2

**"Si eux, des spécialistes dans l'aide aux victimes, ne se préoccupent même pas de moi, si eux-mêmes me font encore plus sentir coupable, alors comment s'en sortir ?". Ce cri de détresse n'est malheureusement pas une exception. Ce n'est pas une exclusivité, mais...**

La violence est quasi inhérente et omniprésente dans la vie de ces cités. Pour faire face, les "jeunes" sont organisés en bande. A l'intérieur de celles-ci : les clans. Leurs cibles favorites sont les filles, surtout celles qui n'ont pas de frère. Elles font des proies faciles.

L'un des aspects de cette violence est à l'origine du phénomène des tournantes. Je ne parle pas des partouzes organisées où tout le monde est consentant, mais bel et bien de VIOL COLLECTIF, les VIOL EN REUNION durant lesquels les filles sont forcées contraintes, humiliées torturées. Ces "tripes" qui sont imposés par la menace, le chantage ou toutes autres sortes de pressions. Ce genre de vil comportement apparaît suite lors de fantasme collectif des tortionnaires. Ce qui crée parmi les "petites frangines" de malheureuses victimes d'une horreur certaine. Ces filles sont les victimes de lourds traumatismes, envahies d'important sentiments de culpabilité, désirs de suicide, dépressions nerveuses...

De surcroît, elles doivent affronter une énième fois les regards du jugement d'autrui, le mépris...comme si cela ne suffisait pas, tout cela est accompagné de lourdes représailles en cas où elles viendraient à dénoncer, par les actes abominables qu'elles ont subis, la ou les identités des auteurs.

Comme si cela ne suffisait pas, elles subissent l'enferment, le cantonnement de leur expression au sein même des mouvements féministes qui n'élève pas plus haut le débat sur cette question que leur propre intérêt à préserver leur fond de commerce. J'ai tenté d'entrer en contact avec l'une de ces associations. Pris pour cible, j'ai essuyé diverses attaques qui visaient directement le discrédit de mon travail, mes intentions, mon intégrité, en bâillonnant ainsi une parole déjà rendue difficile à obtenir : Celle des victimes elles-mêmes qui demeurent les seules à ce jour à pouvoir enrichir le débat social, éveiller des consciences et bouger les choses en matière de législation du délit du viol et de mêmes types de crime. Quand on pense que la loi permet toujours un domaine de PRESCRIPTION en matière de VIOL et d'ATTOUCHEMENT sur mineur...

Libre à chacun de croire que le maintien d'une certaine hypocrisie reste de mise en la matière. Le ministère de la justice a déjà eu l'honneur d'être gouverné par des femmes, mais alors ?...

C'est bien là une réalité qu'à accréditer l'attitude de cette association féministe à mon égard sur son site : <http://chiennesdegarde.org/forum2.php3?lecture=99287>

Drôle de nom !...

C'est à ce demander ce qui se cache derrière ce genre d'organisation féministe soit disant en défense des droits de la femme. Quel est leur véritable but ? Est-ce là une énième réplique d'un petit groupement d'opportunistes ? Surtout lorsqu'on rappelle la teneur de propos d'une victime de viol :

- "J'ai appelé ce numéro de SOS VIOL quelque fois pour qu'ils me communiquent le numéro d'un endroit où je pourrais parler à des gens, à des psychologues... Ils m'ont très mal reçu, m'ont fait pleurer, ont refusé au départ de me donner un numéro tant que je ne leur avais pas raconté par téléphone ce qui m'était arrivé. Bref, c'est l'horreur, ils m'ont fait craquer et franchement, je les tiens pour personnellement responsables du fait que j'ai pris si longtemps avant de m'adresser à un thérapeute. "

Avant que plus loin :

- "Si eux, des spécialistes dans l'aide aux victimes, ne se préoccupent même pas de moi, si eux-mêmes me font encore plus sentir coupable, alors comment s'en sortir ? Qui va m'aider, me prendre au sérieux, me dire que je ne suis pas coupable, que je n'ai pas à me sentir honteuse et salie ? Qui ?"

Mais en revanche, et là je tire haut mon chapeau à ses femmes dont je compte bien défendre la cause – je cite : Le groupement des "Ni pute ni soumise". Des filles de quartiers accompagnées de quelques personnalités qui, ensembles, ont parcouru la France jusqu'au 8 mars, une démarche à mon regard, qui de loin, reste bien

## Violence sexuelle : Appel - 2/2

plus allouable quant à la sensibilisation et leur intérêt d'élever le débat social sur la condition de la femme, ses droits, et donc les lois.

Alors, je tiens à rassurer de nouveau ici, sur le but de mon appel à témoin. Celui-ci est destiné à recueillir les témoignages des victimes des viols collectifs que j'évoque plus haut. Cela pour nourrir l'écriture d'un dossier prévu pour mettre en avant le calvaire vécu et traversé par ces témoins exclusifs du pire des quartiers populaires et d'ailleurs. Cette démarche consiste à multiplier les moyens d'expression même des celles qui savent mieux que personnes, mieux que quelconque organisme souvent récupérateur des misères d'autrui. Fort de ce recueil, j'invite les personnes concernées uniquement, et désireuses de se rencontrer virtuellement ou autrement, à poursuivre cette démarche de rapprochement afin de diminuer leur isolement, d'échanger des informations utiles...

Mon tort est de croire qu'avec ce type de travail, on pourra provoquer une forte prise de conscience sur ce que veux dire : être une femme, être victime de telle violence, vivre avec après, le quotidien d'une telle condition des femmes, ce qui fonctionne bien et mal en matière d'aide et de soutien re-structural psychique et moral... Doit-on réellement les considérer comme des victimes ou sinon comment ?...

Pour précision, je rappelle que personne ne saurait aujourd'hui ce qu'avait représenté l'holocauste, si des témoins, des rescapés n'en avaient pas survécu pour nous rappeler, nous témoigner les actes, et mieux en dénoncer les horreurs.

"La loi du silence" relève d'une méthode propre aux méthodes des bourreaux et non de leurs victimes. un amalgame manifeste réside dans la culpabilisation qu'imposent les tortionnaires à leurs victimes, même aux travers les tribunaux. Ici, bien plus qu'une simple tâche, c'est une garantie primordiale, une condition indiscutable que de préserver votre anonymat dont je me fais garant étant donné que je reste l'auteur de ce recueil. En tous cas, ce travail vous permettra, j'en suis assuré, d'exprimer anonymement, sans crainte, ni jugement, ni culpabilité (je l'espère), ni honte, ce qui pèse inexorablement sur votre survie quotidienne. Je vous enjoins de le faire pour qu'enfin, on cesse de parler lors des débats publics de statistiques, pour enfin se tourner sur La QUESTION HUMAINE que vos récits relèveront. Cela me semble important en votre nom, celui des victimes à venir et enfin pour l'avenir de nos propres enfants. Car, dans les pays de non droits, rien ne saurait avancer sans des exemples, des modèles avérés et aboutis ailleurs, dans les pays dit LIBRE, DEMOCRATIQUE. La culture reste encore ce qui traverse et dépasse le mieux les barrières intellectuelles. Cela n'est pas un fait nouveau. Alors, devant une telle délinquance, une telle violence juvéniles, devons-nous rester sans rien dire, sans rien faire ?...

### Contact anonymes :

Salomonbilong@hotmail.com  
+33621828053